infOGM

Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

CHINE – Procès contre Nestlé, suite

Par

Publié le 13/12/2005

Zhu Yanling est retournée devant le tribunal, pour la troisième fois dans son procès contre Nestlé Shanghai (cf. Inf'OGM n°49, CHINE - Nestlé dénoncé et 53, CHINE - Plainte contre Nestlé). Elle dénonce l'utilisation d'ingrédients génétiquement modifiés dans sa poudre de lait chocolatée sans en informer les consommateurs [1]. Lors des deux précédents procès, Zhu Yanling a été déboutée car les deux tests réalisés par le Shanghai Agriculture Scientific Institute donnaient des résultats différents. Cette fois-ci, elle a fourni les résultats de tests réalisés par un laboratoire allemand, GeneScan, qui montrent clairement que la poudre en question contient des OGM. Le Tribunal du District Hongkou a accepté sa plainte, que Zhu a de plus décidé d'étendre au supermarché Shanghai Lianhua. Elle réclame à Nestlé la liste de tous les ingrédients utilisés dans le Nesquik et de lui payer 2 dollars, soit le double du prix de la poudre chocolatée.

---

[1] http://www.shanghaidaily.com/art/20...

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/chine-proces-contre-nestle-suite/